



La Gazette du Port

Année 2019
2^e trimestre

site : <http://aupm.info> • email : aupm@wanadoo.fr

N°53

Association des Usagers du Port de Meschers

3, route des Salines
17132 Meschers
05 46 02 34 79

Comité de rédaction :

Christiane Collmer
Eric Harlé
Patricia Kerdudou
Yannick Tournier

Photos :

Christiane Collmer
Eric Harlé
Marc Guervin
André Poirot

edito

Amies et amis de la mer et de l'AUPM, bonjour,

C'est avec une grande tristesse que je commence cet éditorial, comme celui de novembre 2018, en vous annonçant les décès de Patrick Lambert, le 25 décembre, de Claude Feytout, le 14 janvier et Yves Laisney le 4 mars. Yves était, au Conseil d'Administration de notre association depuis 2011, un membre présent et actif, toujours sur le front. Nous adressons aux familles nos condoléances les plus sincères.

Nous ne vous oublierons pas. Les mois, les années se suivent dans la tristesse. Parlons de 2019 et des grands moments de notre association. Vous trouverez dans les pages intérieures le détail, date par date, à commencer par la célébration de notre 30^e anniversaire qui fut une grande réussite à tous les niveaux, beaucoup de travail pour le Conseil mais ça en valait le coup. Et nous vous avons fait le coup du parapluie... Mais il n'est pas Bulgare celui-là.

Cette année, à la demande de Monsieur le Maire, l'AUPM organise la Fête de la Mer, qui se tiendra le 15 août prochain, d'ores et déjà réservez cette date dans vos agendas, je peux vous dévoiler la fin de la Fête qui se terminera par une dégustation de moules, d'huîtres, de frites et un grand bal. Le reste du programme est à l'étude. Nous travaillons avec l'ACAP, nos partenaires commerçants de Meschers et bien sûr avec la Mairie. Tout sera fait pour une grande réussite là aussi.

Autre grand moment, la Fête des Sauveteurs, SNSM, le 10 août à Royan avec une gigantesque «moules-frites». Voir affiche à l'intérieur.

Nous avons adhéré pour la deuxième année à l'association de l'Hermione et vous pourrez, suivant des modalités à finaliser, bénéficier de tarifs réduits pour la visite de la Frégate, de l'accro-mât, de la Corderie Royale et du Musée de la Marine, tout ceci étant dans le même périmètre, visite également du PC Navigation inauguré le 2 mai dernier. L'Hermione est non seulement une belle réalisation, qui a demandé beaucoup de ténacité aux porteurs du projet, mais également une très belle aventure. Je vous encourage à leur rendre visite et à la faire connaître à vos amis.

Vous trouverez dans votre gazette un petit rappel de tout ce que l'association met à votre disposition avec les modalités éventuelles. Nouveauté cette année, nous faisons l'acquisition de gilets de sauvetage de différentes tailles, qui seront à votre disposition au bureau. Nous n'avons pas tous, en stock à bord, des gilets de tailles différentes pour nos visiteurs et leurs enfants. Il manque parfois même un ou deux gilets tailles adultes. En cas de promenade en mer avec des passagers non habituels, vous aurez ainsi le complément nécessaire, à l'AUPM.

Nous vous souhaitons de bonnes navigations tout au long de l'été, sous un ciel bleu et dans des conditions de sécurité maximum. Gilets et VHF. (Canal 16 pour appeler au secours, le CROSS est toujours à l'écoute) Sans oublier, bien évidemment le reste de l'armement indispensable pour votre catégorie de navigation. Naviguer en sécurité, c'est aussi prévenir son entourage et/ou la Capitainerie de son départ mais aussi de son retour.

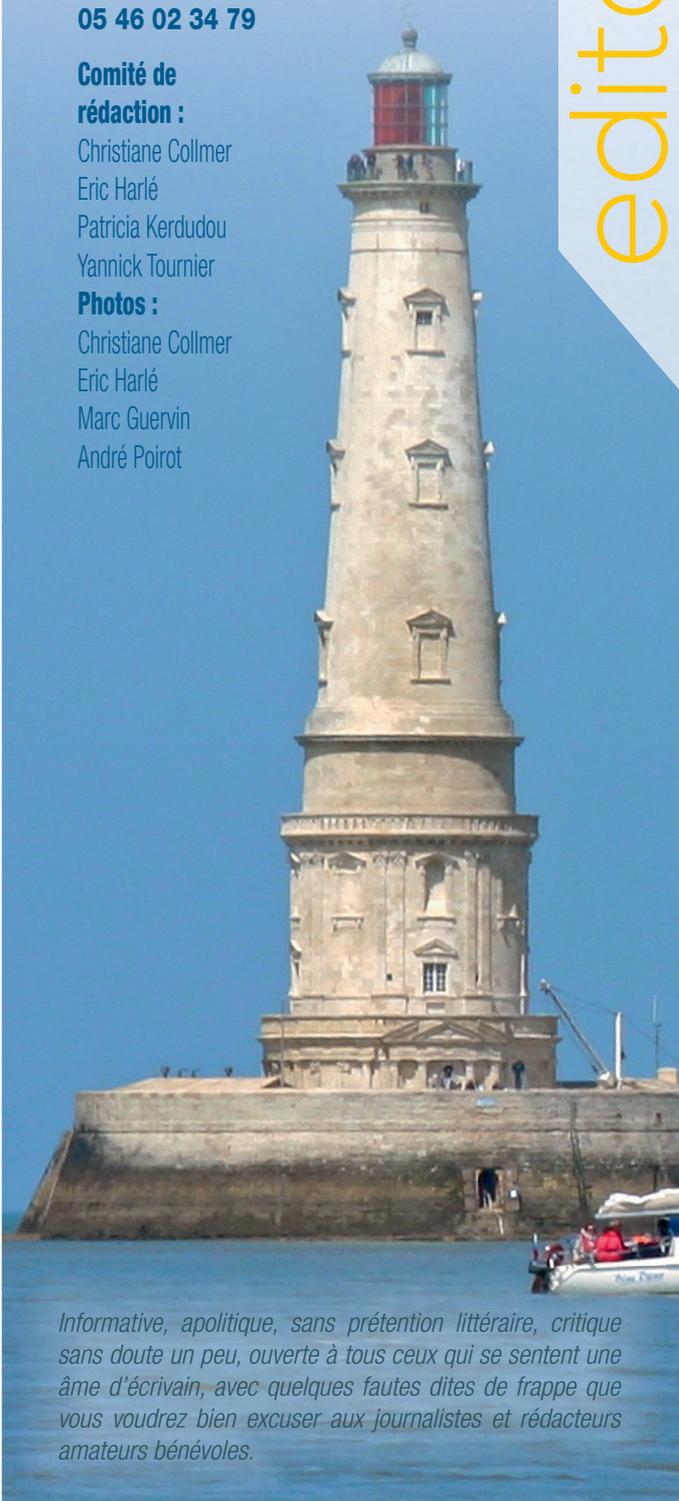
La sécurité n'a pas de prix.

Dernier point : votre association n'est pas une association de simple consommation, ni de consommateurs. Ce n'est pas au bureau de tout faire, de tout mettre en œuvre. Adhérer c'est être en accord bien sûr avec les principes et les objets de l'association, c'est aussi participer, c'est faire en sorte que la dite association vive et perdure, en un mot, c'est un engagement. Engagement plus ou moins contraignant suivant le poste occupé, je suis bien d'accord mais une participation même minimale ne serait pas pour nous déplaire certains jours. L'AUPM ce n'est pas seulement l'apéritif ou les repas.

À la suite d'une démission et du décès de Yves, nous avons besoin de volontaires pour nous aider. Merci de penser à nous, de penser à vous et de vous faire connaître.

Eric Harlé, président de l'A.U.P.M

Informative, apolitique, sans prétention littéraire, critique sans doute un peu, ouverte à tous ceux qui se sentent une âme d'écrivain, avec quelques fautes dites de frappe que vous voudrez bien excuser aux journalistes et rédacteurs amateurs bénévoles.



Compte rendu de l'AG

du 8 décembre 2018

C'est après un petit déjeuner viennoiseries et café offerts par l'association, l'émargement, la vérification des coordonnées des adhérents et le renouvellement de l'adhésion que l'assemblée générale a pu commencer à 10 heures. Sur les gradins de La Passerelle 90 membres avaient pris place et 74 avaient envoyé ou remis leur procuration. Le quorum étant atteint, la séance a pu débuter avec un rappel des 4 adhérents qui nous ont quitté cette année, puis avec les remerciements et présentations habituelles à Monsieur le Maire Dominique Decourt, à Mme Baratte et M. Grandmougin ainsi qu'aux adhérents présents.

M. Eric Harlé, le président de l'AUPM, a donné la parole à Mme Yannick Tournier, secrétaire adjointe qui a fait la lecture du compte rendu de 2017. Celui-ci a été approuvé par l'assemblée.

Ceci fait, Eric Harlé a fait l'exposé des événements de l'année 2018 en soulignant l'engagement des bénévoles lors des différentes manifestations. Les manifestations traditionnelles: Fête des Rois, Chandeleur, Premier Mai et aillet, sortie à l'île d'Aix, journée bateaux-vélos sur l'autre rive de la Gironde, 3 repas en juillet et août, participation à la fête de la Mer avec un stand AUPM exposant oeuvres de nos peintres amateurs et photos d'Eric Chartier présentant une belle étude de l'action du vent et du sable sur le bois, vente de tickets pour l'escapade en mer à bord du Côte de Beauté et du voilier Le Chay ainsi que la fête du Beaujolais, nouveau en novembre.

- Une première en 2018: la brocante du port du lundi de Pâques en collaboration avec le Lion's Club Doyen de Royan au cours de laquelle les crêpes et crêpes-saucisses de Patricia ont été appréciées.

- Et cette année, nous avons participé activement à l'organisation du Marché de Noël des 1^{er} et 2 décembre avec le tirage d'une tombola dont le premier prix était une Twingo: challenge audacieux mais remporté. Que les membres du Conseil soient remerciés pour le soutien qu'ils ont apporté au président tant par la vente des billets que par la tenue des postes de travail pendant ces deux journées. L'AUPM a vendu 60% des billets, les commerçants 40%, en tout 2230 billets. Merci aux commerçants michelais impliqués. Merci aussi à l'équipe cuisine pour la vente des crêpes-saucisses qui remportent un grand succès.

- Cette année encore nous avons assuré pour le compte de la SNSM le service cuisine pour une monumentale «moules-frites» 400 kg de frites et 400 kg de moules dégustées par 750 convives. Engagement bénévole de Nelly, Geneviève, Fifi, Joël, Patrick et Jacques auprès du président de l'AUPM Eric Harlé et de Patricia qui a fait 400 crêpes!

- À la demande de M. le maire, nous avons assuré la distribution de la collation à la fin d'un concert en l'église à Meschers dans le cadre des «Jeudis Musicaux» début septembre. C'est la façon de

remercier la municipalité de mettre ses locaux à notre disposition tout en étant acteurs dans notre ville.

- Réalisation de 3 gazettes relatant la vie de l'association et de l'annuaire des marées 2019. Ces 4 éditions représentent un nombre important d'heures de travail et de déplacements. M. Harlé demande quitus pour ce rapport moral qui est accepté à l'unanimité avant de passer aux prévisions 2019:

- Galette des Rois le 6 janvier, crêpes de la Chandeleur le 2 février, collecte des déchets sur la plage de Suzac le 3 février, 2^e brocante en liaison avec le Lion's Club Doyen de Royan le 22 avril.

- En 2019 pas de fête de l'aillet à l'étang, le nombre de pêcheurs diminuant d'année en année.

- 13 avril : nous fêtons le 30^e anniversaire de l'AUPM à la Passerelle, ici même. Le programme des festivités vous sera donné en temps utile ainsi que les invitations.

- Une sortie en mai dont la destination est encore à définir et une seconde sur Bordeaux fin septembre début octobre.

- Des journées en mer à bord de vieux gréements, peut-être même avec nuit en mer.

- Sorties vers Cordouan avec nos bateaux.

- Traditionnelle sortie "bateaux-vélos" en juin.

- Le 6 juillet moules-frites

- 27 juillet : Jambon-mojettes (autre recette)

- 10 août : participation à la journée «Moules-frites» de la SNSM.

- 2 manifestations en août et participation à la fête de la Mer (date non définie à ce jour)

- 23 novembre : Beaujolais Nouveau / peut-être bowling fin novembre.

14 décembre 2019 : AG avec élections pour renouvellement complet du CA.

M. Jacques David, vérificateur aux comptes, a détaillé le bilan qui s'avère en ordre, donc quitus accordé.

Ensuite, le trésorier, M. Richard Perrel a rendu compte des finances. L'AUPM a moins investi qu'en 2017 mais a des projets pour 2019 : Le 30^e anniversaire de l'AUPM entre autres. Il faudra également repeindre le carrelé Marie et acheter un véhicule plus grand pour transporter le matériel de l'association lors des diverses manifestations.

Rapport financier en date du 08/12/2018

- Compte livret association :	15.464,24
- Livret A :	8.208,75
- Actions Crédit Agricole CPS :	018,98
- Compte courant :	1426,64
- Caisse :	608,94
Soit total :	39.327,55

Déduction factures à venir :

(Achat véhicule, tombola, carte grise, repas AG, annuaire des marées)

Recettes principales : 15.691
(adhésions, annuaire des marées, repas, cercle privé)

Recettes Carrelet : 196
Marché de Noël : 1696
Tombola : 3419

Questions posées par des adhérents :

- La fin du mandat des élus du CLUPP et les élections à venir à l'initiative de la mairie courant 2019
- Un grand dévasage est-il envisagé début 2019
- M. le Maire peut-il confirmer ou affirmer la pérennité de la gestion du port par la commune de Meschers (ou par la CARA).

Monsieur le maire dans sa courte allocution confirme la pérennité de la gestion du port par la municipalité et dit que s'il devait s'investir dans une association michelaise quand il serait à la retraite il choisirait l'AUPM.

Election de 2 nouveaux membres au sein du conseil d'administration afin de retrouver le nombre de 12 personnes élues. Election jusqu'à la fin de notre mandat fixé à fin 2019 de M. Patrick Manca (vice-président) et M. Joël Vivier (conseiller) actifs depuis le printemps, toujours présents à la demande et dont le soutien est devenu irremplaçable.

Vote à l'unanimité.

Le 14 décembre 2019 les adhérents seront amenés à renouveler l'intégralité du bureau et M. Harlé, l'actuel Président informe l'assistance de son intention de ne pas se représenter, l'âge de la retraite ayant sonné.

Fin de la réunion avec une courte intervention de M. Wilfrid Garcia qui s'occupe de notre site Internet.

Séance levée à 11h30.

NOËL DES COMMERÇANTS décembre 2018

À l'occasion de Noël l'AUPM est allé comme les années passées, chercher le Père Noël.
Il a accosté accompagné de ses lutins. Merci à JC Nouet d'avoir assuré ce service.



Mercredi 1^{er} mai

Sortie proposée par l'AUPM au départ du port du Meschers vers Barzan Plage, via Talmont et la falaise du Caillaud, sur le sentier emprunté par les randonneurs et les cyclistes.

Choix proposé aux participants:

Balade à pied ou en vélo pour les plus motivés et possibilité pour les autres de se rendre sur le lieu du rendez-vous en voiture.

Choix aussi entre pique-nique et repas au restaurant du Balcon de l'estuaire.

En effet la météo plutôt incertaine incitait à la prudence.

Pourtant ce fut une très belle matinée ensoleillée et ceux qui avaient préféré le mode pique-nique se sont félicités de leur choix.

Les adhérents qui s'étaient inscrits pour le repas au restaurant ont apprécié le menu proposé.

La randonnée pédestre jusqu'à Barzan plage, d'une durée de plus de deux heures, a offert de magnifiques panoramas, déjà connus de certains certes, et fut une vraie découverte pour d'autres.

Depuis la falaise du Caillaud, c'est un point de vue exceptionnel sur Talmont et l'église Ste Radegonde, avec au loin la baie de Meschers.

C'est dans ce cadre superbe que le "Violon sur le sable" organise en soirée un concert gratuit de piano, un moment magique à savourer entre mer et ciel.

Rendez-vous en juillet prochain pour les amateurs !

La balade sur la falaise offre aux randonneurs, aux cyclistes, aux amoureux de la nature un panorama exceptionnel sur l'estuaire de la Gironde, les carrelets en contre-bas, entre mer et rangs de vigne.

Avant d'amorcer la descente vers Barzan, le promeneur découvre une vue magnifique vers le port des Monards et le sud de l'estuaire.



30^e ANNIVERSAIRE

13 avril 2019



L'AUPM a 30 ans et fête l'événement à La Passerelle avec 150 de ses adhérents. Invités, Monsieur et Madame Decourt nous ont fait l'honneur et l'amitié de partager ce moment très particulier dans notre vie associative.

L'aventure commencée et initiée par Michel Cochain (décédé en 2017 à l'âge de 94 ans) en 1989 continue sous la présidence de Eric Harlé, élu en 2016. Le gérant actuel a passé en revue les moments forts de l'association, a souligné les différentes améliorations et acquisitions apportées au cours de ces trois décennies, cité les 9 présidents qui l'ont précédé et remercié son conseil d'administration qu'il avait fait venir sur scène au complet. Avec Dominique Bobinet et Jacques Méchin qui fut le premier trésorier de l'association. Notre ami Gaston Rusca a fait le déplacement de Paris

pour être parmi nous.

C'est dans salle polyvalente de Meschers joliment décorée que les invités ont pu dîner et danser - ambiance « Années 80 » - jusqu'à 2 heures du matin. Le restaurant «La Forêt» avait mis les petits plats dans les grands pour gâter le palais des convives.

Le conseil d'administration avait engagé le trio Superfusion pour animer musicalement la soirée et au dessert dames et messieurs ont envahi la piste de danse. Constance, huit ans, a fait une belle prestation « a cappella » en anglais. Mais ce sont Caroline et Amaury, les chanteurs, et Jean-Christophe, le guitariste qui ont enthousiasmé l'assistance. Eux aussi, qui ont avec Jean-Claude et Richard, présenté les parapluies spéciaux « tempêtes » qui seront distribués aux participants en fin de soi-



rée lors des départs successifs. Il ressort aussi, à la lecture des comptes rendus des AG, que l'AUPM a toujours été présente aux côtés de la municipalité pour la Fête de la Mer, les marchés de Noël et l'arrivée du Père Noël des commerçants entre autres. À noter aussi son implication active auprès de la SNSM, nos veilleurs toujours prêts à nous récupérer au moindre appel parfois au péril de leur vie. Engagés dans la vie de la commune, dans la vie de la cité, voici les membres de l'association élevés au rang de citoyens, actifs, parties prenantes tous rassemblés au-delà des opinions politiques ou religieuses et c'est ce qui fait notre force. Il est important de rester dans cette ligne de conduite et continuer à imprimer notre marque et notre esprit dans nos réalisa-

tions dans la vie communale, au-delà de tout continuons à faire vivre Meschers. Vous trouverez sur le site aupm.info les photos de cette mémorable soirée. Eric Harlé nous a donné rendez-vous dans 10 ou 30 ans...



QU'EST-CE QUE L'UNAN-CM

L'UNAN-CM est l'acronyme désignant

L'**UN**ion des **A**ssociations de **N**avigateurs – **C**harente- **M**aritime.

Nous adhérons à cette association dont l'objet est de représenter l'ensemble des associations de navigateurs de Charente-Maritime. De La Rochelle, Rochefort à Mortagne en passant par les Îles Ré et Oléron nous sommes 26 associations à « faire » l'Unan-CM.

Il existe d'autres UNAN départementales, que ce soit sur la Manche, la façade Atlantique Unan 33, Unan 40/64, Unan 56 ou en Méditerranée.

Le but de cette association est donc de nous représenter auprès des autorités, des différentes instances maritimes et autres organismes qui impactent volontiers de manière négative notre vie de tous les jours. Le Parc Marin, la CNP, par exemple.

Parmi les actions notables citons le recul de l'État dans le projet de taxation des mouillages (pour mémoire il était question de 10 € par mètre de bateau et par jour ce qui représentait tout simplement pour un bateau de 5 m, 50 € par JOUR de droits de mouillage, les pêcheurs auraient apprécié) et aujourd'hui il est question d'une taxe de séjour dans les ports en plus naturellement de la taxe portuaire. 20 au départ mais combien au bout de 5 ans ? Quand on connaît la goinfrerie financière et « taxière » de nos « élites » on peut légitimement craindre le pire.

Éviter le permis de pêche, pour les espèces menacées au départ (encore), mais certainement extensible à l'ensemble des poissons. Là encore les pêcheurs auraient apprécié.

Bien d'autres actions sont menées, par l'Unan-CM ou la FNPA qui rassemble les Unan départementales, dont vous pouvez avoir un compte rendu des interventions dans aupm.info rubrique « Le Vent de l'Atlantique ».

Il est important de nous rassembler et d'être ensemble une force de critiques et de propositions. L'UNion des Associations de Navigateurs fait notre force.

La dernière AG de l'UNan-CM s'est tenue le 16/02 à Meschers. Merci à Monsieur le Maire de nous avoir mis la salle du Conseil municipal à disposition.

Des membres de l'UNan-CM devraient participer à nos côtés à la Fête de la Mer le 15/08.

Si vous avez aimé le premier extrait du «Caïman» de notre ami Guy Quiesse dans la gazette n° 52, nous vous invitons à nous contacter pour lire la suite.

Nous serons heureux de vous faire partager le document.

Merci de nous contacter sous aupm@orange.fr.

Nous nous ferons un plaisir de vous l'envoyer.



Sortie du 1^{er} mai

VOYAGE HERMIONE 2019

Normandie Liberté
27 avril au 5 juillet



Cherbourg-en-Cotentin . Dieppe . Ouistreham . Saint-Nazaire . Nantes . Rives-en-Seine . Rouen . Honfleur

Venez suivre le voyage de la frégate au PC navigation, dans l'Arsenal de Rochefort !

**Découvrez l'aventure de la plus grande réplique navigante au monde
d'un trois-mâts du XVIII^e siècle**

Venez vivre le voyage Normandie Liberté à Rochefort avec les guides gabiers !



Retrouvez-nous sur les réseaux !



© Association Hermione - La Fayette, Maxime Frenusjak, 2018

Point navigation

11H

Diffusion de carnets de bord ; suivi par satellite de la route du navire ; ou encore informations du jour pour vivre au jour le jour avec l'équipage l'expédition maritime de L'Herminette.
Durée : 45 min

TOUJOURS ACCESSIBLES AUX VISITEURS
Le parcours de visite (exposition sur les voyages, l'équipage, la vie à bord), les ateliers de maintenance et le chantier de restauration de bateaux traditionnels.

HORAIRES DU 6 AVRIL AU 5 JUILLET 2019
Ouvert du mercredi au dimanche
10h - 12h30 & 14h - 18h

TARIFS ET INFORMATIONS PRATIQUES
www.hermione.com

Point navigation

15H

Animation ou conférence

16H

Selon les jours, l'une de ces animations vous sera proposée :

- > La navigation sur L'Herminette ;
- > Les métiers de L'Herminette ;
- > Les canons et les combats navals ;
- > Écrire sa route ;
- > Retransmission de vidéos en direct depuis la frégate et échanges avec un gabier ;
- > Partage d'expérience d'un gabier qui a navigué.

Des conférences seront aussi proposées certains jours (plus de renseignements sur notre site Internet) :

- > La construction de L'Herminette au XXI^e s.* ;
- > L'art de la navigation sur L'Herminette*.

Durée : 45 min



Gambas à l'armoricaine

5 pers. • 15 min • 25 min

Ingrédients

• 1 kg de petites gambas • 2 échalotes • 3 gousses d'ail
• 6 feuilles de basilic frais • 6 pincées de cerfeuil en poudre (Ducros) • Piment de cayenne • 10 cl d'armagnac • 10 cl de vin blanc • 1 petite boîte de tomates pelées • 1 cube de bouillon de légumes • eau • huile d'olive • sel • Poivre

Préparation

1 - Versez un peu d'huile d'olive dans une cocotte et faites-y revenir les gambas avec les échalotes et l'ail émincés. Salez

et poivez.

2 - Ajoutez le basilic, le cerfeuil et le piment de Cayenne puis rajoutez l'armagnac et flambez.

3 - Ajoutez le cube de bouillon de légumes dissout dans un peu d'eau puis le vin blanc et les tomates pelées. Laissez mijoter pendant 10-15 minutes.

4 - Retirez les gambas de la préparation et enlevez-leur la tête pour les écraser puis les passer au chinois. Reversez le jus obtenu sur les queues de gambas, réchauffez le tout et servez.

Petit **lexique** de langage maritime

suite de notre tour d'horizon du langage maritime

Q : Lettre du code international des signaux. En signal flottant elle est constituée par un pavillon jaune clair. Hissé seul Q signifie " Mon navire est indemne et je demande la libre pratique ". On l'appelle également pavillon de santé.

QUARTIER : L'inscription maritime est divisé en quartiers, sous quartiers, pour l'immatriculation des navires. Par exemple, en ce qui nous concerne, nous relevons de la Direction de Nantes, Quartier de Marennes, sous quartier Royan.

R : Lettre représentée par un pavillon rouge dans lequel est inscrit une croix jaune. Hissé seul signifie " je n'ai plus d'erre ". Vous pouvez passer auprès de moi avec précautions »

RABAN : Cordage ou sangles servant à ferler (ser- rer) une voile sur un espar ou sur le pont.

RABANTER : Tenir au moyen d'un raban.

RADE : Étendue de mer ayant une issue plus ou moins grande sur le large et dans laquelle les navires trouvent un abri. On dit « mouiller en rade », « être en rade ». En argot « être en rade » est synonyme de « être en carafe » parce que quand un navire est en rade, on ne peut aller à terre qu'aux heures de services d'embarcation et quand on en manque un il faut attendre le service suivant.

RADEAU DE SURVIE : Radeau de sauvetage à gonflement automatique. Appelé également « survie ».

RADIER : Terme qui concerne les bassins de radoub. Au sens strict un radier est une construction en maçonnerie en forme de voûte renversée qui permet de réaliser des fonds étanches. Le mot radier indique également et par extension le seuil le plus élevé d'un fond de maçonnerie (ouvrage portuaire, bassin, écluse..) dont la hauteur exacte par rapport au zéro des cartes est indiquée dans les instructions nautiques.

RAFALE : Augmentation passagère de la force du vent.

RAGAGE : frotter de façon répétitive contre quelque chose et entraînant une usure prématurée des parties en contact.

RAIL DE FARGUE : Profil en aluminium ceinturant le bateau au niveau du pont à la liaison coque-pont. Sert de cale pied pour l'équipage quand le bateau gîte.

RALINGUE (arrêt en) : Consiste à arrêter le bateau en laissant faseyer les voiles. La ralingue est le cordage cousu sur la bordure de la voile.

RAZ : ou Ras Zone de très fort courant avec des remous et des vagues. Exemple le raz de Sein, raz Blanchard, raz de marée.

RÉA : Roue en métal, plastique ou bois tournant dans la cage d'une poulie.

RÉFLECTEUR RADAR : Système de sécurité

réfléchissant les ondes radar et améliorant l'écho du voilier sur les écrans radar.

REFUSER : Rotation du vent qui se rapproche de l'axe du bateau. Contraire « adonner ».

RÉGATE : Course entre embarcations à voile ou à l'aviron.

RÈGLE DE CRAS : Règle marine comportant un double rapporteur et permettant de reporter un relèvement sur la carte ou de calculer le cap de la route à suivre.

RELANCER : Actions permettant de retrouver rapidement de la vitesse après une manœuvre.

REMONTER : Action consistant à relever l'ancre à bord.

REMORQUE : Grosse aussière servant au remorquage du bateau .

RENVERSE : Moment ou le courant de marée part dans la direction opposée.

RISÉE : Augmentation passagère de la force d'un vent faible.

ROUTE DE FOND : Chemin parcouru par un bateau par rapport au fond de l'eau.

ROUTE SURFACE : Chemin parcourue par un bateau par rapport à la surface de l'eau.

RAPPEL MAT À DISPOSITION DES ADHÉRENTS

Nous vous rappelons que l'AUPM met à votre disposition les matériels suivant :

- 1 Karcher 180 bars pour nettoyage des coques (10 € par jour sur aire de carénage).
- 1 Karcher 70 bars pour nettoyage du bateau (sur les pontons) gratuit.
- 1 carrelet pour des journées de pêches intensives (si, si) ou des apéritifs au soleil couchant. (mat :1 table, 2 bancs soit 6 places à l'aise ou 8 serrées) 20 € par 24 heures.
- 1 survie (radeau sauvetage pour des virées à plus de 6 milles) 15 € par jour.
- 1 bateau pneumatique de 2m avec moteur 4 CV + la remorque pour le transporter 30 € par journée. Ne nécessite pas de permis.
- Gilets de sauvetage à votre disposition : 2 tailles adultes – 2 tailles adolescents- 2 tailles enfants.

• Réservation lors des permanences des samedis et dimanches.

• Retour à programmer.